

## BP JEPS MULTI- Activités Physiques et Sportives pour Tous en apprentissage uniquement

<p><b>Métiers Visés, débouchés :</b></p>	<p>Les interventions du.de la titulaire du BP JEPS mention « Multi-Activités Physiques &amp; Sportives pour Tous » ne visent pas le perfectionnement, la compétition dans une activité. Il possède les compétences pour initier à la pratique d'une activité physique ou sportive pendant un cycle d'approche de l'activité.</p> <p>Il.elle exerce ses fonctions au sein de structures publiques ou privées dont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des collectivités locales, les éducateurs ayant accès à la filière territoriale des activités physiques et sportives par le concours d'éducateur territorial des activités pour tous</li> <li>• d'associations, notamment sportives</li> <li>• d'établissements d'activités physiques et sportives divers intégrant des activités physiques ou sportives comme activités de prévention pour la santé et les conduites à risque</li> <li>• d'une façon générale, de toute structure promouvant les activités physiques ou sportives (structures de vacances, bases de loisir, hôtellerie de plein air, comités d'entreprise, centres de formation, structures culturelles ou de loisirs ayant une action au profit de la défense, ...)</li> </ul>
<p><b><u>Objectifs de la formation :</u></b></p>	<p><b>Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education et du Sport Multi-Activités Physiques et Sportives pour Tous (BP JEPS M-APST) est structuré en 3 trois blocs de compétences :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>BC 1 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Analyser le territoire et les besoins des publics.</li> <li>○ Concevoir un projet d'animation et en assurer la mise en œuvre.</li> <li>○ Gérer les ressources (humaines, matérielles, financières).</li> <li>○ Évaluer et ajuster les actions menées.</li> </ul> </li> <li>2. <b>BC 2 - Valoriser les activités et projets</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Créer des supports de communication adaptés aux publics.</li> <li>○ Promouvoir les actions menées.</li> <li>○ Adapter la communication aux besoins spécifiques (ex. handicap)</li> </ul> </li> <li>3. <b>BC 3 - Concevoir, animer et évaluer des séances</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Construire et animer des séances et cycles de découverte, d'initiation et d'apprentissage.</li> <li>○ Assurer la sécurité et adapter les séances aux capacités des publics.</li> <li>○ Intégrer de nouvelles activités et les expérimenter en sécurité.</li> <li>○ Analyser et ajuster ses pratiques pédagogiques.</li> </ul> </li> </ol> <p>Les certifications sont évaluées à travers la <b>présentation de projets écrits et oraux</b>, la <b>conduite de séances</b>, et la <b>capacité à innover dans l'animation d'activités physiques et sportives</b>.</p> <p>Le BPJEPS <b>Multi-Activités Physiques et Sportives pour Tous (M-APST)</b> vise à former des éducateurs sportifs capables de :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Concevoir et animer</b> des séances d'activités physiques et sportives adaptées à tous les publics.</li> <li>● <b>Développer et gérer</b> des projets d'animation au sein d'une structure.</li> <li>● <b>Valoriser et promouvoir</b> les activités sportives et les projets menés.</li> <li>● <b>Garantir la sécurité</b> des pratiquants et des tiers dans l'encadrement des activités.</li> <li>● <b>Encadrer trois types d'activités physiques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Activités physiques d'entretien corporel (parcours athlétiques, techniques en rythme et en musique).</li> <li>○ Activités physiques et jeux sportifs (jeux de coopération, d'opposition, d'adresse).</li> <li>○ Activités physiques en espace naturel (pratiques en milieux naturels avec prise en compte des risques et de la biodiversité).</li> </ul> </li> </ul>
<b>Condition d'Admission, modalités et délais d'accès, prérequis :</b>	<p>Être âgé.e de 18 ans.</p> <p>Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante : PSC1 ou PSE 1 en cours de validité ou PSE 2 en cours de validité ou AFGSU 1 ou 2 en cours de validité ou SST en cours de validité</p> <p>Présenter l'attestation de recensement ou le Certificat de participation à la JAPD</p> <p>Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique des « activités physiques pour tous » datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation</p> <p>Être capable de réaliser les 2 Tests d'Exigences Préalables (TEP) BP JEPS APT suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Test navette « Luc Léger »</li> <li>▪ Test d'habileté motrice</li> </ul> <p>Réussir les tests écrits de sélection et l'entretien de motivation avec un jury</p>
<b>Organisation de la formation (dont durée)</b>	<p>Sur 12 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● 630 heures de formation en centre de formation</li> <li>● 660 heures en structures</li> </ul>
<b>Contenu pédagogique (dont méthodes mobilisées et modalités d'évaluation) :</b>	<p><b>Méthodes mobilisées :</b></p> <p>Formation en présentiel</p> <p>Utilisation de solutions numériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Ipad</li> <li>● Solutions et Applications Apple Education</li> <li>● Office 365</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Evaluations formatives périodiques</li> </ul>
<b>Statut de la formation</b>	Apprentissage
<b>Nos spécificités :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Plateau technique performant</li> <li>● Tablette numérique et espaces collaboratifs à disposition</li> <li>● Formation en présentiel de préférence mais en distanciel possible si nécessaire en raison des conditions sanitaires</li> <li>● Foyer Jeunes travailleurs à proximité</li> </ul>
<b>Examen :</b>	<p>Le <b>protocole de certification MAPS Nouvelle-Aquitaine</b>, repose sur <b>trois blocs d'épreuves</b>, réalisées en présentiel.</p> <p><b>BLOC 1 - Projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Le candidat élabore un projet en lien avec sa structure d'alternance et rédige un document de <b>25 pages maximum</b> (annexes comprises).</li> <li>● <b>Trois semaines avant l'épreuve</b>, ce document est transmis à l'organisme de formation, qui le fait suivre <b>une semaine avant</b> aux deux experts-évaluateurs.</li> <li>● <b>Épreuve en deux temps :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Présentation orale (20 min maximum).</b></li> <li>2. <b>Échange avec les évaluateurs (30 min maximum).</b></li> </ol> </li> </ul>

	<p><b>BLOC 2 - Communication</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Le candidat réalise <b>deux supports de communication</b> valorisant des actions menées auprès de <b>deux publics différents</b>.</li> <li>● Transmission des supports <b>trois semaines avant l'épreuve</b> à l'organisme de formation.</li> <li>● <b>Épreuve en deux temps</b> :       <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Présentation orale illustrée (10 min maximum)</b>.</li> <li>2. <b>Échange avec les évaluateurs (15 min maximum)</b>.</li> </ol> </li> <li>● La session mobilise <b>au moins deux experts-évaluateurs</b>.</li> </ul> <p><b>BLOC 3 - Pédagogie MAPS</b></p> <p><b>Épreuve 1 : Pédagogie pratique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Le candidat conçoit <b>trois cycles d'APS</b> (six séances minimum), couvrant <b>trois familles d'APS</b>, dont un cycle avec <b>au moins deux APS différentes</b>.</li> <li>● Un cycle doit concerner <b>les adultes</b>, un autre <b>les enfants</b>.</li> <li>● Transmission des cycles <b>trois semaines avant l'épreuve</b>.</li> <li>● Il anime une séance de <b>45 à 90 minutes</b> suivie d'un <b>entretien d'une heure</b>, incluant :       <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Bilan oral du candidat (10 min)</b>.</li> <li>2. <b>Échange avec les évaluateurs sur trois séances et cycles (50 min)</b>.</li> </ol> </li> </ul> <p><b>Épreuve 2 : Oral sur nouvelles APS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Analyse et présentation de <b>deux nouvelles APS</b> découvertes par le candidat, avec <b>deux séances encadrées pour chacune</b>.</li> <li>● Entretien de <b>30 minutes maximum</b>, dont <b>10 min de présentation</b>.</li> </ul>
<b>Tarifs</b>	Coût de la formation entièrement prise en charge par l'UNETP ou OPCO
<b>Accessibilité aux personnes handicapées</b>	<p>Formation accessible aux Personnes en Situation de Handicap (en cas de handicap moteur, avis de la MDPH et médecin du travail).</p> <p>Un référent handicap se tient à la disposition des apprentis pour leur accueil et si besoin la mise en place d'un projet d'accompagnement personnalisé, parcours de formation modulable et personnalisable.</p> <p>Etablissement aux normes ERP</p>
<b>Possibilité de valider un ou des blocs de compétences</b>	La formation peut assurer une validation des compétences et des connaissances nécessaires à l'exercice du métier concerné.
<b>Contacts (nom / Email / téléphone / Site internet) :</b>	<p>Marie-Claudine POUSSARD  <a href="mailto:mc.poussard@lycee-saintmichel33.com">mc.poussard@lycee-saintmichel33.com</a>          06 65 16 98 43  <a href="http://www.lycee-saintmichel33.com/fr/">http://www.lycee-saintmichel33.com/fr/</a></p>